## **ECOLES**



#### ECHANGES INTERGENERATIONNELS

Deux classes de 1P et 2P de l'école de notre commune ont partagé un cours d'activités créatrices manuelles avec les résidants du home Haut-de-Cry. Ensemble, ils ont créé un bricolage en rapport avec la fête de Pâques.

Un groupe d'enfants de 2° enfantine se rend une fois par mois au home pour faire de la gymnastique avec les personnes âgées.

L'objectif de ces rencontres est de développer une prise de conscience par rapport à l'intérêt et à la richesse des échanges intergénérationnels: des amitiés se tissent, on s'entraide, on s'apprend différentes choses mutuellement, bref, on franchit le fossé des générations. Et bien sûr, le côté calme et apaisant des personnes âgées profite beaucoup aux enfants...

Ce sont réellement des moments privilégiés de communication.

Au-delà du partage et de la rencontre, ces activités permettent aux écoliers de s'inscrire dans une dynamique de découverte et leur donnent un sentiment d'utilité qui les valorise.



#### UNE PREMIERE POUR LES 6P

Un mini camp de neige a été organisé pour les trois classes de 6P à Siviez, au Centre alpin Novelly, les 29-30 et 31 janvier, dans le but de permettre à ces élèves, avant leur grand saut vers le Cycle d'Orientation, de se retrouver entre «aînés» pour vivre une belle aventure. L'album de leurs souvenirs d'école primaire a pu s'enrichir encore de quelques précieuses pages supplémentaires.

Merci aux autorités communales d'avoir donné à l'école les moyens d'organiser ce camp:

participation communale Fr. 4600.-, soit Fr. 72.- par enfant participation parentale Fr. 3840.-, soit Fr. 60.- par enfant prix de revient du camp Fr. 8440.-, soit Fr. 132.- par enfant

Merci à tous les accompagnants, parents, conférenciers, cuisiniers, moniteurs et enseignants, qui ont offert leur temps et permis la réussite de cette première expérience.



Bulletin d'information de la Municipalité de Vétroz www.vetroz.ch



## **EDITORIAL**

Avec le retour des beaux jours, vous aurez pu constater que les travaux concernant la nouvelle bibliothèque ont enfin démarré. Après les premières séances de chantier nous allons pouvoir établir un planning précis des travaux, le but étant si possible de pouvoir inaugurer les nouveaux locaux en fin d'année, ce qui serait un beau cadeau pour les 25 ans de notre bibliothèque.

Je vous remercie déjà toutes et tous de votre compréhension pour les nuisances occasionnées lors de ces travaux, notamment en ce qui concerne les problèmes de places de parc indisponibles. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le parking proche du Foyer Haut-de-Cry est également à votre disposition et qu'il n'est qu'à quelques minutes à pied.

En ce qui concerne la construction des abris PC et des vestiaires aux Plantys, l'ouverture des soumissions vient d'avoir lieu et si les préavis d'adjudication sont entérinés rapidement par le Conseil d'Etat, nous pourrons très prochainement entamer également la phase de construction.

Nous sommes aussi en pleins travaux au sujet de la station de pompage en lien avec le nouveau puits de SEBA SA à Aproz et nous devrions pouvoir bénéficier de ce nouvel apport d'eau potable d'ici à l'automne 2007.

Actuellement nous avons également attribué les mandats d'ingénieurs en ce qui concerne la réfection de la Route du Bourg et de l'Avenue de Derborence. D'ici à la fin avril les projets devraient nous être présentés par les 2 bureaux et nous pourrons alors planifier ces chantiers qui devront être achevés d'ici à la fin de l'automne.

Je profite également de cet éditorial pour rendre hommage à Monsieur Marc Penon, ancien président de la Municipalité qui vient de nous quitter. Vétroz perd avec lui une personnalité qui a très fortement marqué la vie communale tant son engagement fut durable et de qualité.

J'espère que le dévouement dont il a fait preuve envers la collectivité publique ne sera pas oublié et je souhaite qu'il suscite chez les citoyens de tous âges l'envie de s'investir de manière plus ou moins conséquente pour servir l'ensemble de la population vétrozaine.

En ce début de printemps, je terminerai mon message en vous invitant à participer très nombreux aux événements qui se dérouleront ces prochains mois sur le territoire communal. Je souhaite d'ores et déjà un très beau centenaire à la Fanfare Concordia à fin mai ainsi qu'une merveilleuse réussite pour la Fête de la Fleur d'Amigne au début juin.

Stéphane Germanier Président

# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2007



- Place de jeux de Bresse, le revêtement du sol sera mis en place au printemps
- Adjuge la réfection de la porte de la crypte à Claudy Fontannaz
- Prend acte que l'entreprise Hitter a obtenu l'autorisation d'exploiter le site de Vétroz jusqu'au 31 décembre 2011
- Autorise les sociétés de tir de Conthey et Ardon à exploiter le stand de tir de Vétroz pour 2007
- Accepte le projet de revitalisation biologique d'une rive du canal du Couchant proposé par Charly
  Wuilloud à la commission environnement
- Accepte le principe d'une participation au capital de la future société anonyme pour la gestion du téléréseau
- Attribue l'étage supérieur du stand de tir au TGV pour le rangement de son matériel, en contrepartie les locaux utilisés actuellement seront libérés
- Décide de la mise en place d'un panneau d'interdiction de stationner à la Rue des Pêcheurs afin de trouver une solution à la situation anarchique qui règne aux abords des pavillons scolaires
- Adjuge les mandats d'ingénieurs pour la rue du Bourg au bureau Réaltec Sàrl et pour l'avenue de Derborence au bureau Editech SA
- Prend acte que l'Office du Tourisme transfère ses locaux à la rue des Fougères 18 à Conthey dès le 1er février 2007
- Prend acte de l'exigence du Service de la protection de l'environnement pour une investigation préalable concernant l'assainissement de l'ancienne décharge communale
- Autorise la maison Anthamatten Meubles SA à ouvrir son commerce jusqu'à 20 heures le vendredi soir, conformément à ce qui se pratique dans la zone commerciale de Conthey
- Délivre l'autorisation d'exploiter le Café des Amignes à Christophe Cottagnoud dès le 1er février 2007
- Admet l'Amicale du Jumelage Vétroz Beaumont au sein des sociétés villageoises
- Adjuge la fourniture du nouveau véhicule de police au Garage Kaspar SA à Sion
- Prend acte que le ramassage des déchets spéciaux aura lieu le vendredi 20 avril 2007 à 14 h 30 au local du feu
- Met au concours le poste d'apprenant(e) employé(e) de commerce pour le début août 2007
- Entérine les demandes de la Fanfare Concordia concernant l'organisation de son Centenaire les 26 et 27 mai 2007
- Adjuge la fourniture des derniers containeurs pour les ordures ménagères à la maison Pfefferlé
  & Cie SA à Sion, avec l'installation de ces derniers éléments et la mise en place de l'écopoint vers le garage du Levant, la Commune devrait être entièrement desservie
- Prend acte que le Service de protection de l'environnement exige l'assainissement de la butte du stand de tir du Botza
- Décide que le contrôle de la récupération des eaux de toiture et de surface lors de toute nouvelle construction sera effectué lors de la mise à l'enquête des aménagements extérieurs et ensuite sur le terrain par Dominique Evéquoz
- Met au concours le poste d'employé polyvalent auprès des travaux publics
- Prend acte qu'un appareil d'affichage des quantités amenées à la déchèterie Ecobois Recyclage SA sera installé afin que les utilisateurs puissent se rendre compte des kilos déposés lors de chaque passage

# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2007 (SUITE)



- Adjuge l'installation de la conduite d'eau potable pour la jonction au puits de Seba Aproz SA à l'entreprise Gaillard & Fils SA
- Prend connaissance de la décision du Conseil d'Etat d'attribuer une subvention maximale de fr. 45'000 pour la construction des vestiaires
- Décide de reconduire le contrat du Lunabus pour la période du 1er mai 2007 au 30 avril 2009

## LUNABUS

Suite aux incivilités rencontrées durant l'année 2006, Car Postal s'est vu dans l'obligation de proposer aux communes un système de contrôle par des agents de sécurité.

Cette prestation jugée nécessaire sera, cette année, prise en charge par les communes. Cependant, si nos jeunes n'adoptent pas une attitude plus respectable et que les déprédations continuent, les prestations du Lunabus seront majorées voire supprimées.

Nous espérons ne pas avoir à en arriver à de telles extrémités et comptons sur votre bon sens pour sensibiliser les adeptes du Lunabus.

### **ENVIRONNEMENT**

### REBOISEMENT DU CANAL DU COUCHANT

Sous l'égide de la commission communale environnement - sécurité - salubrité et dans le cadre d'un vaste projet de revitalisation biologique et paysagère de la plaine de Vétroz, une opération de reboisement de la berge ouest du canal du couchant sera menée les 26 et 27 avril 2007, en étroite collaboration avec le service forestier, l'amicale des chasseurs et les écoles de Vétroz.

Dans une optique de sensibilisation, les enfants seront intégrés à la démarche ; ainsi chaque élève des classes de 3P à 6P apportera sa participation active et pourra planter son arbre.

Isabelle Papilloud présidente de la commission environnement - sécurité - salubrité